

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL — PATRICK SEPTIERS : «
PRIORITÉ À LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC ET DU
LIEN SOCIAL EN SEINE-ET-MARNE »

1 DOCUMENT - Publié le 13 mars 2020

 cp-reaction-p-septiers-priorite-continuite-du-service-public-du-lien-social-en-seine-et-marne-13032020.pdf
PDF-276.63 Ko

 TÉLÉCHARGEMENT

Pour Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne, « *la première urgence est d'assurer la continuité du service public. D'abord pour ce qui relève des solidarités, mais aussi des interventions sur les routes en cas d'intempéries. Pour cela, le Département agira de concert avec tous les pouvoirs publics du territoire, afin d'agir le plus efficacement possible face à cette situation inédite.* »

Le Département de Seine-et-Marne a décidé de réactiver le dispositif « Seine-et-Marne Entraide », qui avait vu le jour lors des inondations de juin 2016. Cette cellule d'aide et de conseil aux collectivités fonctionnera en lien avec l'Union des maires de Seine et Marne (UM 77) et les services de l'Etat. Une enveloppe financière, d'un montant initial de 200 000 euros, pourra être mise en place pour venir en appui à des collectivités seine-et-marnaises dépourvues de services sociaux qui seraient confrontées à des situations d'urgence et en feraient la demande.

« *Par ailleurs, nous souhaitons recenser toutes les personnes disponibles et mobiles, disposant de temps à donner pour aider à assurer la continuité du lien social, ajoute Patrick Septiers. Au-delà de la solidarité institutionnelle, nous voulons œuvrer pour les solidarités humaines dans les villes et les campagnes, dans les entreprises comme dans les administrations. Il nous faut recréer des réseaux d'entraide, que les Seine-et-Marnais puissent compter les uns sur les autres, en partie dans les secteurs ruraux où des services n'existent pas.* »

Dans un premier temps avec l'Union des maires, le Département, va notamment recenser les personnes qualifiées et volontaires pour garder des enfants, afin d'épauler les soignants et autres professions indispensables à la continuité du service public sur le territoire.

« *Ces différentes initiatives s'ajoutent aux mesures nécessaires que j'ai prises pour assurer la continuité des services publics du Conseil départemental, souligne Patrick Septiers. La population seine-et-marnaise va devoir s'adapter à un fonctionnement général dégradé, d'autres mesures successives ne manqueront pas d'être édictées au fil des prochains jours. C'est dans le calme, avec pragmatisme et dans un esprit de solidarité que nous devons traverser cette période singulière.* »

Les personnes qualifiées et volontaires pour rendre service peuvent remplir dès à présent un formulaire à cette adresse : <https://www.seine-et-marne.fr/Formulaires/Seine-et-Marne-Entr-aide> (<https://www.seine-et-marne.fr/Formulaires/Seine-et-Marne-Entr-aide>)

Contacts presse :

- **Guillaume Tallon** - 06 79 38 52 96 / guillaume.tallon@departement77.fr
- **Pauline Maingre** - 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr